

Les notes de service rassemblent les informations administratives et organisationnelles indispensables au bon fonctionnement du service. A l'instar des notes de service permanentes, elles doivent être communiquées à l'ensemble des personnels de l'école ; les enseignants, les membres du RASED, les titulaires-remplaçants et les enseignants assurant les compléments de service.

Je remercie les directrices et directeur d'y veiller.

*« En exprimant notre gratitude, nous ne devons jamais oublier que la plus grande reconnaissance n'est pas de formuler des mots mais de les mettre en pratique. »
JF Kennedy*

Au seuil de cette nouvelle année 2024, c'est par la citation de John Fitzgerald Kennedy que je vous adresse tous mes meilleurs vœux tant au niveau personnel que professionnel, ainsi que ma plus sincère et entière gratitude pour la qualité de votre engagement au service de tous les élèves et de leurs familles dans des contextes d'exercice parfois périlleux. Les crises humanitaires, politiques, climatiques que nous traversons nous incitent plus que jamais à transmettre des valeurs humanistes, à éduquer à la conscience de l'autre, à cultiver l'empathie. Le développement des compétences psycho-sociales est désormais au cœur de nos préoccupations.

Cette note de service vous permettra d'actualiser vos connaissances, de faire état d'un certain nombre de ressources dans ce domaine afin d'éclairer vos pratiques de classes.

Dans un discours en date du mardi 5 décembre 2023 adressé à l'ensemble de la communauté éducative, Gabriel Attal, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse rappelle que les enseignants accomplissent chaque jour « dans des conditions souvent difficiles, la mission la plus noble qui soit : celle d'instruire, de démocratiser le savoir et de former des républicains. Cette vocation, c'est le ciment de la Nation, l'assurance-vie de la République. » Le dossier de presse « Le choc des savoirs : élever le niveau de l'école » présente les différentes mesures qui seront mises en œuvre dès cette année scolaire 2023-2024 et pour les années à venir dans la continuité des précédentes réformes déjà engagées. « Il s'agit d'amplifier l'effort entrepris à l'école primaire en le portant au-delà de l'éducation prioritaire notamment au bénéfice des élèves issus de la classe moyenne et de le prolonger au collège et au lycée afin que tous les élèves continuent à progresser tout au long de leur scolarité. »

Cette note de service vous propose en seconde partie une synthèse des mesures destinées à l'école primaire.

Je vous souhaite une excellente reprise en ce début d'année 2024 et l'accomplissement de vos projets au sein de vos classes, de vos écoles sans oublier votre accomplissement personnel. L'équipe de circonscription reste mobilisée à vos côtés pour vous accompagner au quotidien dans l'exercice de vos missions.

*Catherine Pascual,
IEN circonscription des écoles d'application et chargée de la mission maternelle 21*

*"Il est très important que les jeunes gardent le sens de l'émerveillement et continuent à se demander pourquoi."
Stephen Hawking, Astrophysicien, cosmologiste, écrivain scientifique*

*"Au milieu de toute difficulté se trouve cachée une opportunité."
Albert Einstein, scientifique américain*

I. LES COMPETENCES PSYCHO-SOCIALES

- De quoi parlons-nous ?

Les compétences psychosociales (CPS) désignent les **aptitudes qu'une personne mobilise pour faire face aux exigences de la vie quotidienne et prendre part opportunément à la vie sociale**. Ces compétences (telles que l'empathie, la régulation de ses émotions, la capacité d'adaptation ou à communiquer efficacement...) ont pour objectifs d'améliorer les relations à soi, aux autres et aux apprentissages et entrent donc particulièrement en résonance avec le cadre scolaire. Elles sont un facteur-clef de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale.

Les CPS sont proches d'autres compétences, comme les « compétences socio-comportementales » ou les « compétences à s'orienter ». Elles ont en commun de désigner des **compétences non disciplinaires utiles dans les relations à soi et aux autres, transversales et transférables**.

Les CPS se distinguent en ce qu'elles recouvrent la « **capacité d'une personne à maintenir un état de bien-être psychique et à le démontrer** par un comportement adapté et positif lors d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement » (OMS, 1994 - [Life skills education for children and adolescents in schools, 2nd rev. . Genève: World Health Organization; 1994](#)). Autrement dit, les compétences psychosociales désignent les aptitudes psychologiques qu'un individu met en œuvre pour s'insérer et agir dans la société. Leur caractère général et transversal apparaît peut-être mieux dans la dénomination anglaise de « *life skills* », littéralement « compétences de vie », qui est traduit par « compétences psychosociales ».

- Sur le site de la circonscription :



<https://ien21-ea.cir.ac-dijon.fr/2023/11/13/les-competences-psycho-sociales/>

<https://www.canva.com/design/DAFvpVMAQgQ/tyYOiZqShuljSjxslm6WBA/edit>

- Sur le site Eduscol

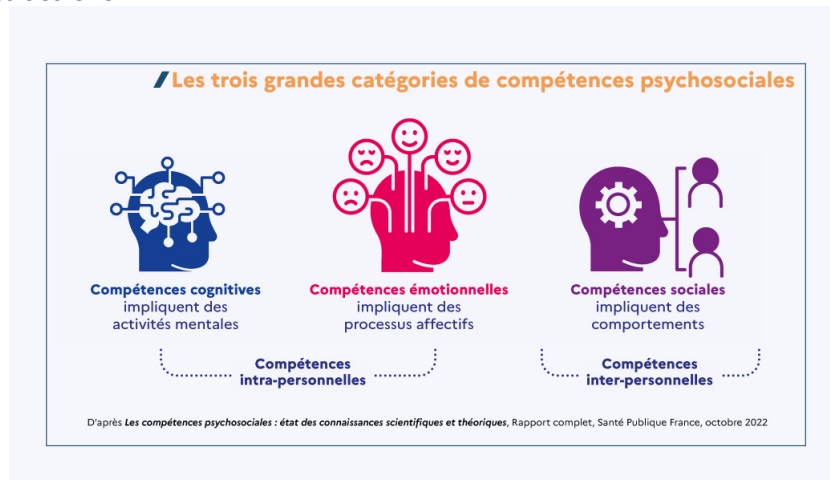


<https://eduscol.education.fr/3901/developper-les-competences-psycho-sociales-chez-les-eleves>

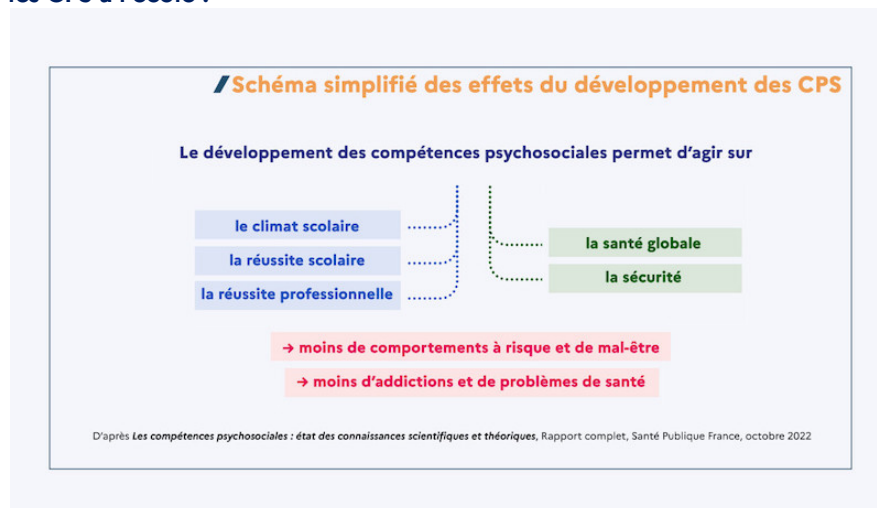


Les ressources proposées permettent aux équipes pédagogiques de mieux comprendre ce que sont les CPS et ce qu'elles peuvent apporter dans l'objectif de développer ces compétences chez les élèves.

Les 3 grandes catégories des CPS



Pourquoi développer les CPS à l'école ?



Le développement des CPS présente de nombreux avantages. Il favorise l'autonomisation et renforce le pouvoir d'agir (*empowerment*) des personnes, le maintien d'un état de bien-être psychologique, la construction de relations saines et positives, l'adoption de comportements favorables à la santé et la réduction des comportements à risque.

Il constitue **un levier majeur pour répondre aux défis auxquels l'école est confrontée** en ce qu'il contribue au développement d'attitudes positives envers l'école, à l'amélioration de la réussite scolaire et du climat de classe ainsi qu'à l'épanouissement des élèves.



Rapport complet CPS – Santé Publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale/depression-et-anxiete/documents/rapport-synthese/les-competences-psychosociales-etat-des-connaissances-scientifiques-et-theoriques>



Etat des connaissances & Référentiel
Février 2022

<https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/424452/3414372?version=1>

II. LE CHOC DES SAVOIRS



<https://www.education.gouv.fr/choc-des-savoirs-une-mobilisation-generale-pour-elever-le-niveau-de-notre-ecole-380226>

LES PRINCIPALES MESURES

Axe 1 : Mieux soutenir les professeurs en clarifiant les contenus à enseigner et les dotant de matériel pédagogique adapté pour faire progresser tous les élèves

- Révision des programmes: une exigence renforcée pour progresser dans les fondamentaux.

Deux principes clairs guident cette mesure : **simplification**, avec des programmes moins volumineux et **clarification** avec des une intégration d'objectifs annuels.

Ces programmes révisés s'appuieront sur des méthodes pédagogiques éprouvées par la science et la pratique (pédagogie explicite, évaluation au service des apprentissages, retours sur le travail des élèves, coopérations entre élèves, tutorat entre pairs, etc.). Ils permettront ainsi aux professeurs de retrouver, en un lieu unique, l'ensemble des ressources programmatiques nécessaires à l'élaboration de leur enseignement.

→ *L'exigence d'une pratique quotidienne de la lecture, de l'écrit et des mathématiques y sera réaffirmée. La fréquence et l'exigence des activités de lecture et de résolution de problème y seront explicitement énoncés.*

- ✓ **Au CE2, lire et comprendre un texte de 1 000 mots chaque semaine.**
- ✓ **Anticiper dès le CE2 les apprentissages des fractions et des nombres à virgule**
→ La manipulation et l'approche concrète et imagée des notions mathématiques avant d'aborder l'abstraction, ainsi que la résolution de problèmes, seront renforcées.
→ La notion de probabilité sera introduite dès le CE2 avec un travail permettant de renforcer la maîtrise des fractions et des décimaux en contexte tout au long du cours moyen
- ✓ La manipulation et l'approche concrète et imagée des notions mathématiques avant d'aborder l'abstraction, ainsi que la résolution de problèmes, seront renforcées.
- ✓ **Du CP au CM2, résoudre chaque semaine 10 problèmes contextualisés**
- ✓ **Au CM1, chaque jour, lire à voix haute un texte de 120 mots.**
- ✓ **Au CM2, produire chaque mois deux textes d'invention de 20 lignes.**

- Refonte du Socle Commun de Connaissances, Compétences et Culture (2013) : réorganisé en socle autour des compétences disciplinaires et des Compétences Psycho-Sociales ainsi que des repères de culture générale.

Cette refonte structurera le contenu autour de **quatre familles de compétences**

- ✓ **Compétences fondamentales en mathématiques** travaillées dans toutes les disciplines
- ✓ **Compétences fondamentales en français** travaillées dans toutes les disciplines
- ✓ **Compétences psychosociales** telles que la confiance en soi, l'organisation du travail personnel, la persévérance ou la capacité de travail en groupe
- ✓ **Connaissances de culture générale** qui valident l'acquisition des repères mentionnés dans les programmes

Ces repères devront faire l'objet d'évaluations aux moments clés du parcours de l'élève.
→ *L'ambition de donner à chaque élève une culture humaniste et scientifique que l'École pourra jouer tout son rôle pour lutter contre les inégalités de destin et doter chacun des élèves d'un regard critique et éclairé sur le monde.*

- Manuels labellisés CP et CE1 (financement état) :

Les données de la Depp ou de l'IGÉSR montrent que **plus d'un tiers des classes à l'école primaire ne disposent pas de manuels de français ou de mathématiques**. En CP, cette proportion monte jusqu'à 60 %. Pourtant, il est démontré par les comparaisons internationales, les expérimentations et les analyses conduites en France que **l'usage de manuels fondés sur des méthodes pédagogiques efficaces et éprouvées améliore significativement les résultats des élèves** (Dehaene et alii, 2018). Ils apportent aux professeurs une progression du simple au complexe, un rythme d'apprentissage et des repères exigeants qui sont indispensables pour élever le niveau de nos élèves.

- ✓ Une procédure de labellisation sera mise en place pour certifier les manuels scolaires tout en respectant la liberté éditoriale des éditeurs et la liberté pédagogique des professeurs.
→ Une volonté de développer la méthode de Singapour dès classe de CE1

***Point d'attention :** j'attire votre attention sur la qualité des manuels que vous utilisez, notamment dans l'apprentissage de la lecture (importance de respecter le rythme de progression rapide des CGP- recommandations Guide orange). Le travail sur la compréhension des textes entendus et lus et la production d'écrits doit être poursuivi.*

Axe 2 : Adapter l'organisation des enseignements aux besoins de chaque élève

Un usage raisonné du numérique et de l'intelligence artificielle pour personnaliser les apprentissages et individualiser la progression des élèves. C'est au cœur de la classe et dans les interactions entre le professeur et ses élèves, ainsi qu'entre les élèves, que se construisent les apprentissages. Les outils numériques sont utiles pour simplifier certaines tâches des professeurs et pour favoriser la différenciation pédagogique par des travaux en groupes autonomes, qui permettent aux professeurs de se consacrer davantage aux élèves en difficulté. Les usages numériques facilitent également le lien entre l'école et les familles et le suivi de la progression de chaque élève par ses professeurs. Ce sont aussi des leviers de soutien scolaire efficaces dans le cadre de devoirs faits ou à la maison.

- Partenariat d'innovation en intelligence artificielle (CP-CE1-CE2)

Dans le cadre de France 2030, les Partenariats Innovation et Intelligence artificielle permettent le développement d'outils technologiques utilisant l'IA par les entreprises de la filière Edtech française, en partenariat resserré avec la recherche, le ministère et au contact terrain des enseignants. En 2023-2024, plus de 53 000 enseignants utiliseront ces ressources numériques en classe : deux en français (Lalilo, Navi) et trois en mathématiques (Adaptiv'Math, Mathia, Smart Enseigno)

Axe 3 : Rehausser le niveau d'exigence et d'ambition pour tous les élèves

A l'école élémentaire, sortir d'une doctrine de passage quasi-systématique en classe supérieure. 69,7 % des enseignants qui ont répondu au questionnaire en ligne proposé par le ministère pensent que le redoublement est insuffisamment préconisé aujourd'hui pour les élèves en grandes difficultés scolaires. Désormais **l'avis de l'équipe pédagogique primera avec la possibilité de recommander voire prescrire certaines mesures telles que les APC, stages de réussite**.

- ✓ L'équipe pédagogique identifiera les élèves ayant besoin d'un rattrapage sur la base des tests de positionnement réalisés en début d'année et à mi-année et en se référant aux évaluations de classe. Dès le mois de février, les professeurs pourront proposer à ces élèves un parcours renforcé en temps scolaire et des stages de réussite durant les vacances scolaires. Sera également expérimentée l'organisation de tutorats entre pairs, dont la recherche a montré que les effets étaient positifs pour les tuteurs comme pour les tutorés.

- ✓ Si ces périodes de remise à niveau sont suffisantes, le principe du « passage sous conditions » permettra à l'élève de passer en classe supérieure. Si au contraire cette remise à niveau s'avère insuffisante, l'élève ne maîtrisant pas la lecture en fin de CP redoublera son année dans le cadre d'un parcours adapté, par exemple dans une classe à deux niveaux ou avec des aménagements horaires.
- ✓ Si l'accord des familles doit être recherché, l'équipe pédagogique est la seule en mesure de déterminer si les difficultés d'un élève lui font courir un risque excessif d'échec en cas de passage dans le niveau supérieur.

→ La performance des élèves en situation de handicap ne sera pas jugée uniquement sur la base des résultats scolaires ou des évaluations nationales. Ainsi, la possibilité de redoublement ne s'appliquera pas à tous de manière automatique, chaque cas fera l'objet d'une appréciation particulière.

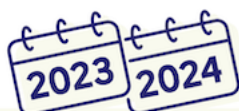
Point d'attention : je vous invite à continuer de faire preuve de bon sens et de discernement en privilégiant un dialogue continu et explicite avec la famille afin d'obtenir son alliance pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnement, d'orientation que vous proposerez.

Axe 1 – Mieux soutenir nos professeurs	
Des programmes articulés autour d'objectifs annuels	À partir de la rentrée 2024
Les programmes de mathématiques aborderont plus tôt les fractions et les nombres décimaux en favorisant une approche concrète et imagée (« méthode de Singapour »)	À partir de la rentrée 2024
Des programmes de langues plus précis pour un enrichissement linguistique, historique et culturel	Rentrée 2025
Un socle commun réorganisé autour de compétences disciplinaires, de compétences psychosociales et de repères de culture générale	Rentrée 2025
Des manuels labellisés, obligatoires en mathématiques et en français dans le 1 ^{er} degré	À partir de la rentrée 2024
Financer l'achat des manuels en mathématiques et lecture au CP et au CE1 afin que tous les élèves et leur professeur en soient dotés	À partir de la rentrée 2024
Axe 2 – Adapter l'organisation des enseignements aux besoins de chaque élève	
Organiser les cours de mathématiques et de français en groupes de niveaux flexibles tout au long du collège, avec des effectifs réduits à une quinzaine d'élèves pour les groupes les plus fragiles	À partir de la rentrée 2024
Généraliser le « 8 h – 18 h » à tous les collèges de REP et REP+ avec de l'aide aux devoirs, de l'enseignement artistique et culturel et de l'éducation physique et sportive	Rentrée 2024
Renforcer substantiellement le volume horaire des enseignements généraux en terminale professionnelle	Rentrée 2024
Enseigner les mathématiques et le français en 2 ^{de} et en 1 ^{re} professionnelles en groupes à effectifs réduits	Rentrée 2024
Généraliser à tous les élèves de 2 ^{de} l'usage de l'intelligence artificielle pour personnaliser les exercices à la maison en mathématiques et en français	Rentrée 2024
Expérimenter un renforcement dans certaines disciplines pour les élèves en très grande difficulté en 6 ^e et en 5 ^e	Expérimentation à la rentrée 2024

Axe 3 – Rehausser le niveau d'exigence et d'ambition pour tous les élèves	
Supprimer les correctifs académiques des notes au brevet et au baccalauréat	Session 2024
Refondre le contrôle continu pour le brevet : ce sont les notes qui compteront (pour 40 % de la note finale et 60 % pour les notes d'examens) et non plus les tranches de compétences	Session 2025
Le brevet deviendra obligatoire pour passer directement en 2 ^{de} : les élèves qui n'auront pas le brevet seront scolarisés en « prépa-lycée » pendant un an	Rentrée 2025
Des mentions AB, B, TB, TB avec félicitations seront aussi décernées pour le CAP	Session 2025
Introduire une nouvelle épreuve anticipée de culture mathématique et scientifique au baccalauréat en fin de 1 ^{re} générale et technologique (comme le « bac de français »)	Session 2026
À l'école élémentaire, sortir d'une doctrine de passage quasi systématique en classe supérieure et promouvoir les dispositifs de remédiation (stages de réussite, accompagnement personnalisé, tutorat) avant redoublement	Rentrée 2024
Rendre le dernier mot aux professeurs pour la prescription de dispositifs de remédiation et le redoublement des élèves	Début 2024
Donner aux professeurs les résultats de leurs élèves aux évaluations nationales, mais aussi les résultats au niveau de l'établissement et de l'académie pour leur permettre de les situer	Rentrée 2024

SYNTHÈSE DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

DÈS CETTE ANNÉE SCOLAIRE



- Redonner le dernier mot aux enseignants en mettant fin au dernier mot aux parents pour le **redoublement**
- Expérimentation de l'**application MIA Seconde** pour les élèves de 2^{de}

À LA RENTRÉE



- Application des **nouveaux programmes** de l'école maternelle, du CP, du CE1 et du CE2
- **Labellisation des manuels** de lecture en CP
- Envoi individuel à tous les professeurs, dès novembre, des **résultats aux évaluations nationales** de leurs élèves, mais aussi de leur école, établissement, circonscription, département et académie

À LA RENTRÉE



- Application des **nouveaux programmes** :
 - du CM1, du CM2 et de la 6^e
 - de langues vivantes étrangères de la 6^e à la terminale
 - de mathématiques en 2^{de} et 1^{re} générale et technologique
- Application du **nouveau socle commun** de connaissances, de compétences et de culture
- **Labellisation des manuels** de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 et 6^e

À LA RENTRÉE



- Application des **nouveaux programmes** de 5^e, 4^e et 3^e
- **Labellisation de tous les manuels** du CP à la terminale